

LES 5 ÉTAPES POUR RENDRE MON LIEU DE TRAVAIL RESPONSABLE

Rendre son lieu de travail plus responsable ? Oui, c'est possible ! Et c'est bon pour tout le monde. L'entreprise allie ainsi la protection de l'environnement, le développement durable et l'épanouissement de ses collaborateurs.

1

JE RÉDUIS MES DÉCHETS ET JE CONTRÔLE MA CONSOMMATION D'ÉNERGIE

COMMENT ?



- Trier les déchets ;
- Intégrer l'économie circulaire ;
- Utiliser des produits recyclables ;
- Optimiser l'utilisation du matériel ;
- Utiliser les énergies renouvelables ;
- Mettre hors tension les appareils non utilisés.

2

JE FAIS UN PAS VERS LA NEUTRALITÉ CARBONE

COMMENT ?



- Limiter l'envoi d'e-mails ;
- Trier et nettoyer les messageries électroniques ;
- Éteindre son ordinateur ;
- Limiter les pièces jointes ;
- Alléger sa signature d'e-mail.

3

JE TRAVAILLE AVEC DES FOURNISSEURS RESPONSABLES

COMMENT ?



- S'approvisionner auprès de fournisseurs responsables ;
- Elaborer des processus communs d'achats responsables ;
- Mettre en place une charte responsable ;
- Choisir des produits recyclés et durables ;
- Favoriser les transports écologiques.



4

JE FAIS ATTENTION À LA SANTÉ ET AU BIEN-ÊTRE DE MES COLLABORATEURS

COMMENT ?



- Sécuriser les espaces de travail ;
- Proposer des lieux de travail ergonomiques ;
- Fournir des équipements de sécurité adaptés ;
- Respecter le temps de travail, de pause et de repos ;
- Améliorer les conditions de télétravail et de travail de nuit ;
- Mesurer la satisfaction des collaborateurs.

5

JE PRENDS EN COMPTE LES PILIERS DU DÉVELOPPEMENT DURABLE ET JE COMMUNIQUE MES ACTIONS

COMMENT ?



- Impliquer les collaborateurs ;
- Mettre en place des plans d'action en faveur du développement durable ;
- Mesurer les impacts et élaborer des plans d'amélioration ;
- Formaliser une politique RSE au sein de l'entreprise ;
- Partager les engagements, objectifs, actions et conseils à toutes les parties prenantes.